



PAVILLONS DE VILLE AU COEUR D'OYONNAX !

LA LOCATION ACCESSION
VOTRE SOLUTION
POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE !

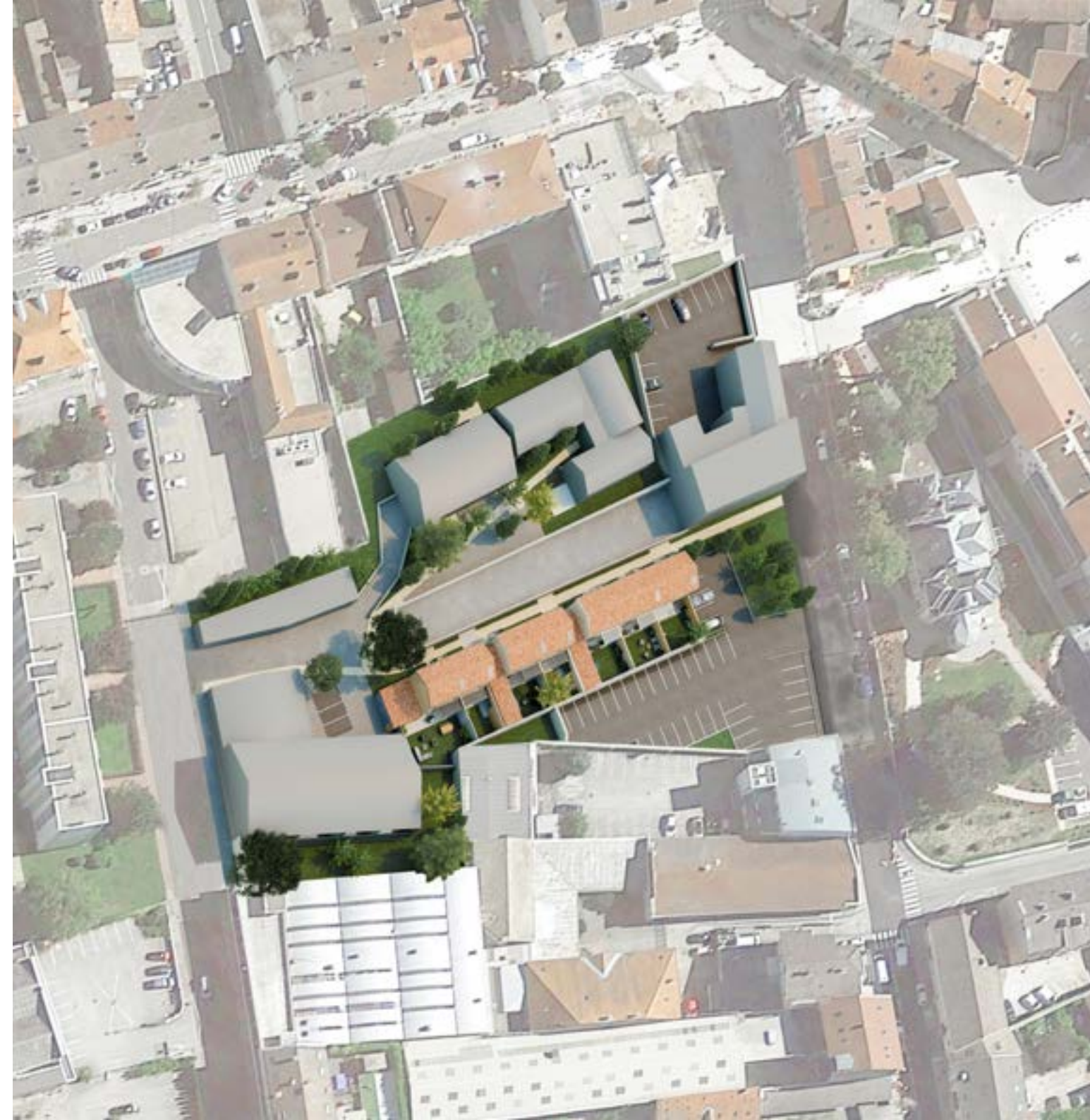




Au cœur d'un programme neuf à proximité immédiate de la mairie et du centre-ville, devenez propriétaire de votre maison individuelle grâce à la location-accession.

Bénéficiez d'un cadre de vie idéal avec tous les services accessibles à pied : mairie, école, commerces... le long du cheminement piéton rejoignant les rues Anatole France et Victor Hugo, dans un contexte urbain de cœur de ville au milieu d'îlots paysagers.

Le programme est constitué de 7 logements individuels de type 4 mitoyens en R+1 avec terrasse et jardin. Leur accès indépendant se fera par la partie nord du bâtiment, par la ruelle piétonne.



Au cœur d'un programme favorisant les échanges et le vivre ensemble

Le projet d'ensemble porté par Dynacité répond à cette exigence, permettant la création d'un parc de logements neufs, de qualité, performants thermiquement, à destination des oyonnaxiens salariés, âgés, des familles et des jeunes, dans un cadre de vie verdoyant et favorisant les échanges et la convivialité, s'appuyant sur les cheminements modes doux et les espaces de convivialité.

52 logements seront ainsi édifiés, permettant la mutation de cet espace et la poursuite de la dynamique engagée par la Ville sur son centre ancien.

Une placette conduisant à une promenade piétonne sera créée côté rue Anatole France, offrant un espace de respiration et permettant la liaison est ouest vers la rue Victor Hugo, en continuité des cheminements piétons du centre-ville et du quartier Croix-Rousse.

Quelques places de stationnements en aérien sont présentes sur le site mais la majorité du stationnement se fera en sous-sol. Ces aménagements paysagers et piétonniers sont volontairement aménagés pour limiter la place de la voiture dans l'îlot, et offrir des intervalles de respiration paysagers entre les différents bâtiments.

CONFORT ET MODERNITÉ

Bénéficiez de grandes surfaces pour vivre confortablement !

Les pavillons de 4 pièces vous offrent tout le confort moderne grâce à leur isolation de qualité, leur architecture respectant l'intimité de chacun et des surfaces idéales pour votre famille !

Chaque maison bénéficie d'une terrasse et d'un garage fermé, ainsi que de prestations de qualité : carrelage dans les pièces de vie et sanitaire, parquet stratifié dans les chambres, volets roulants électriques dans le séjour, chaudière gaz individuelle avec ballon thermodynamique ...

Des prestations de qualité :

- Cuisine ouverte sur séjour
- Salle d'eau avec WC et douche au RDC (PMR)
- Salle de bain et WC à l'étage
- Garage boxé + une place de stationnement
- Terrasse et jardins privatifs au sud
- Carrelage dans les pièces de vie et sanitaires.
- Parquet stratifié dans les chambres.
- Meuble vasque et radiateur sèche-serviette dans la salle de bain.
- Peinture blanche satinée dans toute les pièces.
- Volets roulants électriques sur baie principale.
- Placards (dont un aménagé dans l'entrée).



T4



Des équipements adaptés :

- Chauffage individuel au gaz
- Meuble évier et crédence PVC
- Câblage fibre optique
- Point lumineux et prise sur la terrasse
- Robinet d'eau extérieur
- Jardin engazonné
- Pergola en métal laqué
- Haies séparatives
- Brise-vue

Des équipements adaptés :

- Une isolation renforcée pour une meilleure maîtrise de l'énergie
- Un système de ventilation régulé et optimisé pour une meilleure qualité de l'air
- Des vitrages performants pour un confort optimal hiver comme été
- Mise en place d'équipements de production de chauffage et eau chaude sanitaire à faible consommation d'énergie

Ce projet répondra à la norme RT 2012 et offrira ainsi une isolation thermique et phonique étudiée pour votre tranquillité.

Confort et économie d'énergie sont les maîtres mots de votre futur appartement !





Devenez propriétaire de votre résidence principale en toute sérénité avec la **LOCATION-ACCESSION**

1 Permis de construire et demande d'agrément

Des constructions intégrées dans les bassins d'emploi pour rapprocher les salariés de leur lieu de travail.

2 Précommercialisation

L'accédant signe un contrat de réservation et verse un dépôt de garantie.

3 Construction

Des bâtiments éco-performants.

4 Livraison

L'accédant signe un contrat de location-accession et habite le logement.

5 Location

L'accédant verse une redevance mensuelle = un loyer + une épargne adaptée à ses capacités de remboursement. Durée maximum 1 an.

6 Accession

Levée d'option et transfert de propriété + mise en place des garanties. La redevance devient la mensualité (si recours à un prêt).

LES AVANTAGES DE LA LOCATION-ACCESSION⁽¹⁾

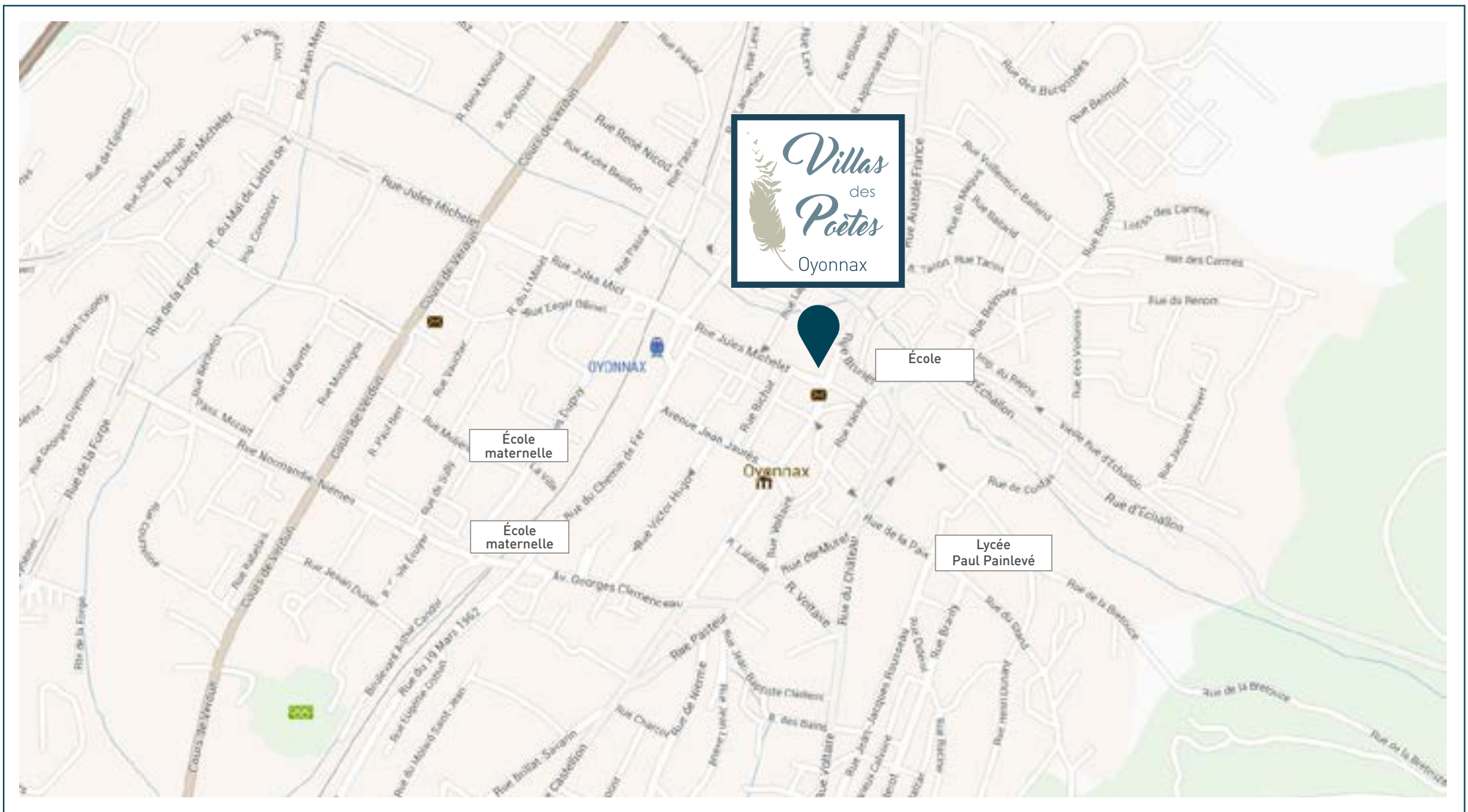


- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Garantie de rachat
- Garantie de relogement⁽¹⁾
- Assurance Revente
- Rien à verser avant l'entrée dans les lieux (seulement 1 500 € à la réservation)

⁽¹⁾ Sous conditions de ressources

Nb de personnes dans le foyer	Revenu fiscal N-2
1	24 740 €
2	32 990 €
3	38 160 €
4	42 284 €
5	46 398 €

Plafonds de ressources en vigueur au 01/01/2020



Rue Anatole France, Espace Jacques Chirac - 01100 Oyonnax

VOTRE CONTACT DYNACITÉ
Tél. 04 74 14 10 70 - E-mail : accession@dynacite.fr
www.dynacite.fr/achat-neuf